

PLAN DE COURS

SOC-7155 : Sociologie des problèmes sociaux

NRC 93723 | Automne 2016

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce séminaire examine la dynamique des problèmes sociaux et la normativité sociale qui en constitue le cadre. Il invite à réfléchir sur les processus sociaux, politiques et moraux à l'œuvre dans la construction, la délimitation, la contenance, voire la résolution de ces problèmes (étiquetage, régulation morale, contrôle social, médicalisation, judiciarisation, criminalisation, etc.) et à comprendre les expériences de ceux qui, ainsi catégorisés, sont souvent pris en charge par des dispositifs sociaux, médicaux, judiciaires, voire sécuritaires. Ce faisant, il suscite la discussion sur les frontières entre normal et pathologique, légal et illégal, dangerosité et vulnérabilité, et sur leur variabilité dans la société contemporaine.

Plage horaire

Séminaire			
mercredi	12h30 à 15h20	DKN-1243	Du 6 sept. 2016 au 16 déc. 2016

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=73263>

Coordonnées et disponibilités

Fabrice Fernandez

Professeur adjoint

Pavillon Charles De Koninck, département de sociologie, bureau 4477

<https://www.soc.ulaval.ca/?pid=1717>

Fabrice.Fernandez@soc.ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 2661

Disponibilités

lundi :

10h30 à 17h00 - [bureau 4477 \(avec RDV\)](#) - du 6 sept. 2016 au 16 déc. 2016

mercredi :

10h00 à 17h00 - [bureau 4477 \(avec RDV\)](#) - du 6 sept. 2016 au 16 déc. 2016

jeudi :

10h30 à 17h00 - [bureau 4477 \(avec RDV\)](#) - du 6 sept. 2016 au 16 déc. 2016

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30*
Vendredi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00

* Il est à noter que le comptoir fermera ses portes à compter de 16h30 du 22 août au 2 septembre.

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectif général du cours	4
Objectifs spécifiques du cours	4
Contenu du cours	4
Approche pédagogique	4
Classe virtuelle	5
Organisation des séances	6
Contenu et activités	10
Évaluations et résultats	10
Liste des évaluations	10
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	11
Exposés oraux sur deux textes choisis	11
Commentaire-discussion	11
Participation en classe	12
Plan de l'article et bibliographie commentée	12
Article	12
Barème de conversion	13
Plagiat	13
Règles disciplinaires	13
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	14
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	14
Matériel didactique	14
Liste du matériel obligatoire	14
Liste du matériel complémentaire	14
Matériel informatique et logiciels	15
Bibliographie et annexes	16
Bibliographie	16

Description du cours

Introduction

Le champ de réflexion des problèmes sociaux tient une place singulière et sans doute essentielle dans la formation de la pensée sociologique. Depuis les travaux précurseurs de Simmel sur l'assistance aux pauvres (1908) et les recherches menées par les sociologues de l'École de Chicago dès les années 1920, un vaste domaine de recherche et d'investigation s'est constitué autour des phénomènes de pauvreté, de déviance et d'exclusion.

Objectif général du cours

Ce séminaire propose d'examiner les questions pertinentes à l'étude des problèmes sociaux dans une perspective sociologique. L'objectif est de questionner plus spécifiquement la dynamique des problèmes sociaux et la normativité sociale qui en constitue le cadre. Il s'agit de penser les processus sociaux, politiques et moraux à l'œuvre dans la construction, la délimitation, la contenance voire les tentatives de résolution de ces problèmes (étiquetage, régulation morale, contrôle social, médicalisation, judiciarisation, criminalisation, etc.) et de comprendre les expériences de celles et ceux qui, ainsi catégorisé(e)s, sont souvent pris en charge par des dispositifs sociaux, médicaux, judiciaires voire sécuritaires. Ce faisant, nous discuterons notamment des frontières entre normal et pathologique, légal et illégal, dangerosité et vulnérabilité et de leurs variabilités dans la société contemporaine.

Objectifs spécifiques du cours

Les objectifs spécifiques du séminaire sont les suivants:

- Approfondir et consolider, à partir de repères théoriques et de travaux de recherche empiriques, ses connaissances sur les différents cadres d'analyse et de conceptualisation des problèmes sociaux.
- Savoir porter un regard critique sur les différentes formes de construction sociale des problèmes sociaux.
- Savoir reconnaître les principaux enjeux sociaux, moraux, politiques et scientifiques relatifs à la construction de ce qui pose problème et de *celles et ceux* qui se trouvent ainsi « problématisé(e)s » dans la société contemporaine.
- Être capable de rendre intelligible ces enjeux à l'oral (dans le cadre de commentaire de documents écrits ou audiovisuels) mais aussi à l'écrit dans le cadre d'un article structuré et problématisé.

Contenu du cours

Ce programme s'organise en trois temps :

- Il débute par une séance d'introduction générale qui aborde les principales orientations de ce domaine d'étude (fonctionnalisme, culturalisme, interactionnisme, féminisme, constructivisme, les perspectives en terme de pathologie sociale, de désorganisation sociale et de sociologie de la déviance...). S'en suivent trois séances qui interrogent, à partir d'une histoire épistémologique et critique, les projets théoriques et les modèles sociologiques qui analysent les problèmes sociaux à partir de dénominations et de conceptualisations diverses (déviance, exclusion, marginalité, question sociale, problèmes publics, etc.).
- La deuxième partie de ce séminaire traite de certains débats sociologiques majeurs suscités par les problèmes sociaux et leur construction, soit plus particulièrement les questions relatives à l'insécurité sociale, à la dénomination de la pauvreté, à la discrimination raciale, aux problèmes de santé mentale et à la distinction normal - pathologique.
- La troisième partie est consacrée aux traitements institutionnels (social, sanitaire, pénal, moral) de ce qui fait problème et en particulier les formes de médicalisation, sanitarisation, judiciarisation et criminalisation des comportements jugés déviants. Ce faisant nous porterons une attention particulière aux formes de domination et de résistance des populations ainsi catégorisées.

Approche pédagogique

Ce séminaire se veut un lieu de convivialité, d'échanges, de discussions, de partage d'idées et de réflexions, un lieu ouvert et dynamique où la participation de tou-te-s est souhaitée. L'objectif est à la fois donner des repères précis et précieux pour se repérer dans ce vaste champ de recherche mais aussi de permettre aux étudiant-e-s d'y réaliser leur propre cheminement à partir d'un outillage conceptuel adapté à leurs propres travaux et intérêts de recherche.

Hormis l'enquête de terrain, le travail du sociologue est avant tout un travail de lecture, de questionnement, d'analyse et d'écriture. Aussi, l'approche pédagogique développée ici vise à faire dialoguer toutes ces dimensions au sein même du séminaire.

Le séminaire prendra principalement la forme d'exposés présentés par les étudiant-e-s. Aussi la séance introductive, faite par le professeur, des principales écoles théoriques de la sociologie des problèmes sociaux laissera vite la place aux exposés des étudiant-e-s sur les textes de leurs choix (à partir d'une liste de lecture prédéfinie). A chaque exposé deux étudiant-e-s tiendront les rôles de commentateurs-trices / discutant-e-s.

Dans le cadre d'une méthode pédagogique active, les étudiant-e-s qui exposent peuvent proposer en séance le visionnage de courts extraits de films et de documentaires et/ou à diffuser des documents audios ou écrits (articles scientifiques ou de presses, extraits d'entretien ou autres) voire des contenus en ligne qu'ils et qu'elles jugent pertinents et qui apportent des éléments d'intelligibilité complémentaire (sur proposition et en accord avec le professeur au moins une semaine avant la séance). Les commentateurs-trices pourront aussi, à chaque séance, apporter des contrepoints ou des analyses complémentaires à partir de leurs propres lectures et travaux de recherche.

S'il va de soi que chaque texte en lecture obligatoire et qui fait l'objet d'un exposé doit avoir lu avant sa présentation en classe, au delà, chaque étudiant-e sera amené-e à préparer avant chaque séance de séminaire deux questions, remarques (lié à ses propres interrogations, à ses lectures ou à des faits d'actualités) ou critiques sur chaque texte et ce afin de préparer les échanges.

Dans le cadre d'un autocontrôle par les pairs, un-e étudiant-e tiendra également à chaque séance le rôle de modérateur-trice qui aura principalement pour fonction de veiller à ce que chacun-e respecte son temps de parole (20 minutes pour l'exposé, 5 minutes pour chaque discutant, 20 minutes : réponses aux questions et débats).

Les textes à l'étude seront fournis sur la plateforme ENA dès le début de la session. À l'occasion, des textes complémentaires, des aides méthodologiques et des liens vers des sites Internet de référence seront également proposés.

A noter qu'un suivi individualisé des travaux de chaque étudiant-e (sur rendez vous) sera mis en place à partir du 9 novembre pour les aider dans l'élaboration de leur rendu de fin de session. Par ailleurs 3 demi-séances seront consacrées à des échanges autour des projets de recherche et d'écriture en lien avec le séminaire.

Classe virtuelle

Avant d'assister à une séance :

Il est indispensable de consulter [les tutoriels destinés aux étudiants](#).

Pour assister à une séance synchrone :

Les séances ont lieu sur la plateforme Adobe Connect. Visitez la section Classes Virtuelles de votre site de cours pour vérifier l'horaire de vos classes virtuelles pour la session.

Vous devrez utiliser votre IDUL et votre NIP pour vous connecter. Si vous vous y accédez avant votre enseignant, vous serez mis en attente. Lorsque votre enseignant sera connecté, vous serez dirigé automatiquement dans la classe virtuelle. Une fois dans la salle, il est fortement conseillé de faire un test audio en cliquant sur *Assistant configuration audio* dans l'onglet *Réunion* en haut à gauche.

Pour participer à une rencontre Adobe Connect, il est important de disposer d'un casque d'écoute avec microphone. L'utilisation des haut-parleurs et du micro interne de votre ordinateur n'est pas recommandée, car cela pourrait générer de l'écho qui indisposerait les autres participants.

Si vous ne possédez pas de casque d'écoute avec microphone et que vous prévoyez en acheter un, nous vous suggérons de vous procurer un modèle avec prise USB. Le son sera de meilleure qualité et le branchement sera plus facile qu'avec les modèles dits « analogiques » (mini-fiches).

Pour comparer différents modèles, nous vous invitons à consulter la [section Casques d'écoute sur le site Web de la librairie Zone de l'Université Laval](#).

Pour écouter une séance en différé :

Si le professeur l'autorise, vous aurez accès à l'enregistrement de vos classes virtuelles. Ces enregistrements seront disponibles dans cette même section, quand le professeur les aura publiés.

Organisation des séances

Séance 1 - 7 septembre 2015

Présentation du séminaire et prolégomènes

THEME I. DEFINIR LES PROBLEMES SOCIAUX

Séance 2 - 14 septembre 2015

Problèmes sociaux et problématisations sociologiques

(Exposé par Fabrice Fernandez)

Lectures obligatoires :

- LENOIR R., 1989, « Objet sociologique et problème social » dans : Champagne P., *Initiation à la pratique sociologique*, Paris : Éditions Bordas, 53-100.
- OTERO, M. 2012, « Repenser les problèmes sociaux », *Sociologies* [En ligne]. URL : <http://sociologies.revues.org/4145>
- SPECTOR M., KITSUSE J., 1973, « Social Problems : A Reformulation », *Social Problems*, vol. 21, n°2, 145-159.

Lectures complémentaires :

- LANGLOIS S., 1994, « Fragmentation des problèmes sociaux », dans : Dumont F., Langlois S. et Martin Y. (dir.), *Traité des problèmes sociaux*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1107-1127.
- ROY S., HURTUBISE R., 2013, « L'étude des problèmes sociaux : entre stagnation et renouvellement » dans : M. Otero. et S. Roy (dir.) *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui?*, Montréal : PUQ, 317- 332.

Séance 3 - 21 septembre 2015

Problèmes sociaux, déviance et étiquetage

Lectures obligatoires :

- BECKER H., 1985, « Le double sens d'outsiders », *Outsiders*, Paris : Métailié, 24-41.
- EMERSON R. M., MESSINGER S.L., 2012 [1977], "Micropolitique du trouble. Du trouble personnel au problème public", in Céfaï D., Terzi C., *L'expérience des problèmes publics*, Paris : EHESS, 57-79.
- KITSUSE J. I. 2011 [1962], « Réactions sociales face aux comportements déviants : problèmes de théorie et de méthode [1962] », *Genre, sexualité & société* [En ligne], Hors-série n° 1 .

Lectures complémentaires :

- DORVIL H. 2013. « Chicago. L'école des problèmes sociaux d'hier à aujourd'hui », dans Otero M., Roy S. (dir.), *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui?*, Montréal : PUQ, 281-302.
- MERTON R. K., 1976, « The sociology of social problems » dans : *Contemporary social problems* New York : Harcourt, 3-43.
- POUPART J., 2001, « D'une conception constructiviste de la déviance à l'étude des carrières dites déviantes » dans : Dorvil H. et Mayer R., *Problèmes sociaux : théories et méthodes. Tome 1*, Québec : PUQ, 79-11.

Séance 4 - 28 septembre 2015

Problèmes sociaux ou problèmes publics ?

Lectures obligatoires :

- BLUMER H., 2004 [1971], "Les problèmes sociaux comme comportements collectifs", *Politix*, vol. 17 - n° 67, 185 à 199

- CEFAL D., 1996, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, vol. 14, n°75, 43-66.
- GUSFIELD J., 2012 (1989), « Significations disputées. Contester la propriété et l'autorité des problèmes sociaux » dans: CEFAL D, TERZI C. (dir.), *L'expérience des problèmes publics*, Paris : EHESS, 109-132.

Lectures complémentaires :

- MAYER R., 2003, « Le constructivisme et les problèmes sociaux », dans Dorvil H., Mayer R. (dir.) *Problèmes sociaux : théories et méthodes. Tome 1*, Québec : PUQ, 112-134.
- NEVEU E., 1999 « L'approche constructiviste des « problèmes publics ». Un aperçu des travaux anglo-saxons », *Études de communication*, n°22, 41-58.

THEME II : LES PROBLEMES SOCIAUX EN DEBAT

Séance 5 - 05 octobre

Problèmes sociaux et insécurité sociale : risques, vulnérabilité et dangerosité

Lectures obligatoires :

- CASTEL R., 1983, « De la dangerosité au risque », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 47-48, 119-127.
- PRATT J., 2001, « Dangerosité, risque et technologies du pouvoir », *Criminologie*, vol. 34, n° 1, 101-121.
- WACQUANT L., 2010, La fabrique de l'État néolibéral : "workfare", "prisonfare" et insécurité sociale », *Civilisations*, 59 (1), 151-173.

A voir :

- Retour sur la question sociale. Entretien avec Robert Castel : <http://www.laviedesidees.fr/Retour-sur-la-question-sociale.html>

Lectures complémentaires :

- CLEMENT M., 2001, « Dans la ligne de mire des audiences de révision de cure fermée : l'état mental et la dangerosité », *Santé mentale au Québec*, vol. 26, n° 1, p. 181-201.
- LEVASSEUR C. 1995. « Gouverner l'insécurité sociale », *Lien social et politiques*, n° 33, 47-60.
- SOULET M.H, 2005, « La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique », *Pensée plurielle*, n°10, 49-59.

Séance 6 - 12 octobre

Qualifier la pauvreté en problème social : underclass, marginalidad, exclusion

Lectures obligatoires :

- CASTEL R., 1994, « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 22, 11-27.
- DRULHE M., CLEMENT S., MANTOVANI J., 2001, « L'au-delà de l'exclusion : la mise en évidence de nouveaux publics par les acteurs de terrain », *Sociologie et sociétés*, vol. 33, n° 2, 159-174.
- WILSON W. J. (2005) "Social theory and the concept underclass". In: Grusky DB, Kanbur R. *Poverty and Inequality*. Palo Alto: Stanford University Press, 103-116

Lectures complémentaires :

- FASSIN D., 1996, « Exclusion, underclass, marginalidad. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France, aux États-Unis et en Amérique latine », *Revue française de sociologie*, vol. 37, n° 1, 37-75.
- WACQUANT L., 1996, « L'underclass urbain dans l'imaginaire social et scientifique américain », in : Paugam S., *L'Exclusion. L'état des savoirs*, Paris : La Découverte, 248-262.

Séance 7 – 19 octobre 2015

1ere partie : Echanges sur les essais et les bibliographies commentées en préparation

2eme partie : Hypersexualisation, port du voile islamique et problèmes publics

Conférencière invitée: Elisabeth MERCIER

Séance 8 - 26 octobre

La ligne de partage des couleurs : racisme, discrimination et ghétoïsation

Lectures obligatoires :

- ANDERSON E., 2012, « The Iconic Ghetto », *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 642, n°1, 8-24.
- DU BOIS W.E.B, 2006 (1897), « La préservation des races », *Raisons politiques*, n° 21, 117-130.
- FANON F., 2002, « Racisme et culture », *Présence Africaine*, n°165-166 , p. 77-84

A voir :

- Ethnographie du racisme ordinaire. Entretien avec Elijah Anderson (21 minutes 30): <http://www.laviedesidees.fr/Ethnographie-du-racisme-ordinaire.html>

Lectures complémentaires :

- HACKING I. 2005, "Pourquoi avons-nous toujours des classifications raciales", *Cours du college de france du 23 mars 2005*, Paris: Collège de France, 1-16 (en ligne)
- McALL C., 1994, « Racisme et ségrégation ethnique », dans : Dumont F., Langlois S. et Martin Y. (dir.), *Traité des problèmes sociaux*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 655-672.
- WACQUANT L., 2005, « Les deux visages du ghetto. Construire un concept sociologique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°160, 4-21.

Séance 9 – 02 novembre

Semaine de lecture

Séance 10 - 09 novembre

Le normal et la pathologique : le trouble mental est-il un problème social ?

Lectures obligatoires :

- BARRETT R., 1999, "Formulations contemporaines de la schizophrénie: expliquer l'inexplicable", *La traite des fous. La construction sociale de la schizophrénie*. Les Empêcheurs de penser en rond, Institut Synthélabo : Le Plessis-Robinson, 231-267.
- EHRENBERG A., 2004, « Remarques pour éclaircir le concept de santé mentale », *Revue française des affaires sociales*, n°1, 77-88.
- HACKING I., 2002, *Les Fous voyageurs*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, Chapitre 1.

Lectures complémentaires :

- HACKING I., 2001, « La folie, biologique ou construite ? » dans : *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, Paris : La découverte, Chapitre 4.
- WEINBERG D (2005), « Beyond Objectivism and Subjectivism in the Sociology of Mental Health », *Of Others Inside : Insanity, Addiction, and Belonging in America*, Philadelphie : Temple University Press, p.1-14 (en ligne)

THEME III : LE TRAITEMENT DES POPULATIONS PROBLEMATISEES

Séance 11 –16 novembre

Les formes de domination et de résistance des populations problématisées

Lectures obligatoires :

- FOUCAULT M., 1977, « La vie des hommes infâmes », *Les Cahiers du chemin*, n° 29, 12-29.
- MARTUCELLI D., 2004, « *Figures de la domination* », *Revue française de sociologie*, n° 45-3, 469-497.
- SCOTT J. C., 2006, « Infra-politique des groupes subalternes », *Vacarme*, n° 36, 25-29.

Lectures complémentaires :

- BOLTANSKI L., 2008, « Institutions et critiques sociales. Une approche pragmatique de la domination », *Tracés. Revue de sciences humaines*, n°8, 17-43

Séance 12 – 23 novembre

Le traitement pénal : judiciaire, criminaliser, enfermer

Lectures obligatoires :

- FOUCAULT M., 1976, « Alternatives à la prison. Diffusion ou décroissance du contrôle social », Conférence à l'Université de Montréal », *Criminologie*, vol. 36, n° 1, 13-35.
- HARCOURT B. E., 2009, « Repenser le carcéral à travers le prisme de l'institutionnalisation : Sur les liens entre asiles et prisons aux États-Unis », *Champ pénal/ Penal field* [En ligne].
- RHODES L.A., 2001, « Toward an Anthropology of Prisons », *Annual Review of Anthropology*, Vol. 30, 65-83.

A voir :

- Délits flagrants (extraits), un documentaire de Raymond Depardon : <https://www.youtube.com/watch?v=nDV99M54f2s>

Lectures complémentaires :

- FERNANDEZ F., LEZE S., STRAUSS H., 2010, « Comment évaluer une personne ? L'expertise judiciaire et ses usages moraux », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 128-129
- FERNANDEZ F., 2015, « Lorsque la prison (se) rend justice. Le traitement contemporain de l'indiscipline carcérale », *Déviance et société*, n°spécial "Les réformes de l'enfermement en actes", vol. 39, n°3.
- LABERGE D., LANDREVILLE P. 1994, « La judiciarisation des problèmes sociaux », dans : DUMONT F., LANGLOIS S., MARTIN Y. (dir.), *Traité des problèmes sociaux*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1053-1066.

Séance 13 - 30 novembre

Séance d'échanges autour des essais en cours de rédaction

Séance 14 - 07 décembre

Le traitement moral des problèmes sociaux

Lectures obligatoires :

- CALZOLAIO C. (2012), "Toi aussi tu es venue pour les mortes ?" Figures de l'horreur et de la compassion autour de la violence au Mexique", in Fassin F, Eideliman J F, *Economies morales contemporaines*, Paris : La Découverte
- HEYMAN J., 2000, « Respect for Outsiders? Respect for the Law? The Moral Evaluation of High-Scale Issues by US Immigration Officers », *The Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. 6, n°4, 635-652.
- FASSIN D., 2009, « Les économies morales revisitées », *Annales HSS*, n° 6, 1237-1266.

Lectures complémentaires :

- FERNANDEZ F., LEZE S., 2014, « The Psychiatric Report as Moral Tool: A Case Study in a French District Court », *Social science and Medicine*, vol. 116, 41-48.
- FERNANDEZ F., LEZE S., 2011, « Finding the moral heart of treatment: Mental health care in a French prison », *Social Science and Medicine*, vol.9, n°72, 1563-1569.

Ouvertures et perspectives

Problèmes sociaux : éthique, perspectives critiques et engagements

Lectures obligatoires :

- BECKER H. S., 1967, « Whose side are we on? », *Social Problems*, vol. 14, 239-247.
- BOLTANSKI L., 1990, « Sociologie critique et sociologie de la critique », *Politix*, vol. 3, n°10-11, 124-124.
- SCHEPER-HUGHES N., 1995, « The primacy of the ethical. Propositions for a militant anthropology », *Current Anthropology*, vol. 36, n° 3, 409-420.

Lectures complémentaires :

- FASSIN D., 2009, « Une science sociale critique peut-elle être utile ? », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], n°09.
- WIRTH L., 1940, « Ideological Aspects of Social Disorganization », *American Sociological Review*, Vol. 5, n°4, 472-482.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Introduction	
Présentation du séminaire et prolégomènes	
Définir les problèmes sociaux	
Problèmes sociaux et problématisations sociologiques	
Problèmes sociaux, déviance et étiquetage	
Problèmes sociaux ou problèmes publics ?	
Les problèmes sociaux en débat	
Problèmes sociaux et insécurité sociale : risques, vulnérabilité et dangerosité	
Qualifier la pauvreté en problème social : underclass, marginalidad, exclusion	
Hypersexualisation, port du voile « islamique » et problèmes publics Conférencière invitée : Elisabeth Mercier Séance de discussion autour des essais en préparation	
La ligne de partage des couleurs : racisme, discrimination et ghétoisation	
Semaine de lecture	
Le normal et la pathologique : la folie est-elle un problème social ?	
Le traitement des populations problématisées	
Les formes de domination et de résistance des populations problématisées	
Le traitement pénal : judiciaire, criminaliser, enfermer	
Séance de discussion autour des essais en préparation	
Le traitement moral des problèmes sociaux	
Problèmes sociaux : éthique, perspectives critiques et engagements	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Exposés oraux sur deux textes choisis	À déterminer	Individuel	30 %
Commentaire-discussion	À déterminer	Individuel	10 %
Participation en classe	À déterminer	Individuel	20 %
Plan de l'article et bibliographie commentée	Dû le 26 oct. 2016 à 00h00	Individuel	15 %
Article	Dû le 14 déc. 2016 à 00h00	Individuel	25 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Exposés oraux sur deux textes choisis

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : Exposés oraux

Directives de l'évaluation :

Chaque participant-e au séminaire est tenu-e de présenter (en 20 minutes maximum à chaque fois) deux textes (en lecture obligatoire) au programme (il est entendu deux textes dans deux séances différentes). L'étudiant-e devra en identifier les problématiques, les enjeux principaux, et structurer les discussions suite à l'exposé (c'est-à-dire tenter d'apporter des réponses aux questions soulevées par les autres étudiant-e-s). Si une analyse et un commentaire de texte ainsi qu'une mise en perspective de ses propres travaux ou intérêts de recherche sont attendus, les étudiant-e-s seront aussi évalué-e-s sur la qualité de leur expression orale en français. Notez que tous les étudiants ayant lu le texte, la partie résumé du texte ne devra pas excéder les 5 minutes de présentation.

Cette prestation orale compte pour 30% de la note finale (2 x 15 pts).

L'exposé structuré (introduction, deux ou trois parties et conclusion) devra :

- Présenter en introduction la nature et l'origine du document, sa date de publication, son auteur, éventuellement les circonstances et le contexte d'écriture du texte en 2-3 minutes (3 points)
- L'exposé donnera à voir la problématique, les hypothèses de recherche, la méthodologie et la logique argumentative du texte présenté en évitant la paraphrase en 5 minutes (4 points).
- À partir de recherches bibliographiques et documentaires mais aussi éventuellement des propres recherches des étudiants, l'exposé devra questionner le texte de façon personnelle (l'analyse proposée, les méthodes utilisées, les terrains investigués), et les problèmes sociaux qu'il soulève et/ou qu'il participe à construire, en 10-12 minutes (8 points).

Commentaire-discussion

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : Commentaire et discussion des exposés en classe

Directives de l'évaluation :

Chaque étudiant-e devra jouer le rôle de commentateur-trice et de critique d'un texte présenté, et ce à deux reprises au cours de la session. Cette prestation (mini-exposés de 5-10 minutes), compte pour

5 points chaque fois, soit 10% en tout. Elle vise à éveiller votre regard critique à la fois sur les textes, sur la présentation qui en est faite, à solliciter votre réaction sur le moment voire à reformuler en termes clairs et à rendre plus intelligible des aspects qui auraient pu paraître peu explicites durant l'exposé. Les discutant-e-s peuvent aussi mettre en place une approche comparative en s'appuyant sur d'autres lectures ou mobiliser leurs propres expériences.

Participation en classe

Date de remise :	À déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	Participation continue en classe
Directives de l'évaluation :	

Chaque étudiant-e sera évalué-e en contrôle continu au regard de sa participation et de son implication dans les échanges durant le séminaire mais aussi de sa propre réception des exposés, des conférences et de ses lectures (des textes obligatoires et complémentaires notamment). Ainsi une part de l'évaluation est réservée aux questions soulevées en séance par les étudiant-e-s, aux remarques qu'ils et qu'elles auraient à formuler en fonction de leurs propres préoccupations de recherche. Une participation active est attendue aussi bien durant les exposés de chaque étudiant-e que durant les conférences des chercheur-e-s invité-e-s. Cet engagement continu et cette participation active au sein du séminaire compteront pour 20% de la note finale.

Plan de l'article et bibliographie commentée

Date de remise :	26 oct. 2016 à 00h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	fabrice.fernandez@soc.ulaval.ca
Directives de l'évaluation :	

Le document devra être composé de la manière suivante :

- Un titre clair et explicite (1.5 point)
- Un plan ordonné et détaillé avec deux ou trois parties, décomposées à leur tour en autant de sous-parties. Ici aussi il est attendu des titres et sous-titres clairs et explicites, ainsi que des enchaînements logiques entre parties. Sous chaque titre et sous-titre indiquer brièvement le contenu (1 ou 2 phrases maximum par sous-parties) (6 points).
- Une bibliographie commentée de 10 à 15 titres : articles, chapitres de livres, ouvrages (6 points)

A noter que 1.5 point sera réservé à l'évaluation de la qualité de la langue française (syntaxe, orthographe et grammaire, organisation des phrases).

Article

Date de remise :	14 déc. 2016 à 00h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	25 %
Remise de l'évaluation :	Remise du texte à la dernière séance du séminaire fabrice.fernandez@soc.ulaval.ca
Directives de l'évaluation :	

Prenant appui sur ses lectures et ses préoccupations de recherche, chaque étudiant-e devra composer un article court. Ces articles pourront prendre la forme d'un état des lieux bibliographique, d'un court essai ou d'une analyse de matériaux de recherche en lien avec le séminaire. Les textes ne devront pas dépasser les 35000 signes (bibliographie non comprise) soit 6000 mots maximum ou une quinzaine de pages à double interligne en caractères Times 12. Une attention particulière sera portée sur ce point. L'écriture scientifique étant toujours une mise en forme concise, il sera demandé aux étudiants de se conformer rigoureusement à cette consigne (qui pourrait être celle d'une revue), faute de se voir retirer 1/2 point tous les 250 mots supplémentaires. Ce travail d'écriture sera à remettre lors de la dernière séance du séminaire (soit le jeudi 10 décembre) et comptera pour 25% de la note finale. Par souci d'égalité de traitement, chaque jour de retard entrainera également des pénalités (1 point par jour).

Pour ce travail, les points seront ventilés comme suit :

- Analyse de fond (structure, clarté, esprit de synthèse, compréhension des notions, originalité et pertinence) : 18 points
- Mise en forme selon les normes d'un article scientifique (présentation, structure du texte et bibliographie) : 3 points
- Qualité de la langue française (syntaxe, orthographe et grammaire, organisation des phrases) : 4 points

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	95	100
A	90	94,99
A-	85	89,99
B+	82	84,99
B	78	81,99
B-	75	77,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	70	74,99
C	65	69,99
E	0	64,99

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- i. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- i. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- r. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- r. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 23 à 46 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante :

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'*Attestation d'accommodations scolaires* obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Les étudiants concernés qui n'ont pas cette lettre et qui souhaitent se prévaloir de mesures d'accommodation doivent contacter le **secteur ACSESH** au 418-656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH recommande aux étudiants de se prévaloir des services auxquels ils ont droit pour les aider, sans discrimination ni privilège, dans la réussite de leurs études universitaires. Des détails sur ces services se trouvent à l'adresse suivante : https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap

La *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle* se trouve à l'adresse suivante : https://www.aide.ulaval.ca/cms/site/aide/lang/fr/Accueil/Situations_de_handicap/Ressources_enseignants/Passation_examens

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire



Qu'est-ce qu'un problème social

Auteur : Otero

ISBN : 9782760536

Liste du matériel complémentaire

Traité des problèmes sociaux en bref

Auteur : Dumont

ISBN : 2892242452

Matériel informatique et logiciels

Pour pouvoir suivre votre cours sur le Portail ENA sans difficulté, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Navigateurs Internet supportés	
Google Chrome	Télécharger et installer
Mozilla Firefox 3.6 ou +	Télécharger et installer
Apple Safari 5 ou +	Par défaut sur Mac
Microsoft Internet Explorer 10 ou +	Par défaut sur Microsoft Windows
Opéra 15 et +	Télécharger et installer

Logiciels obligatoires	
Adobe Reader Pour lire les PDF dans votre navigateur	Téléchargement et mise à jour
Java Pour déposer des fichiers dans le site de cours	Téléchargement et mise à jour
Adobe Flash Player Pour lire les vidéos, audio et contenu multimédia	<i>(intégré par défaut dans Google Chrome)</i> pour les autres navigateurs : Téléchargement et mise à jour
TeamViewer Pour de l'aide à distance	TeamViewer est l'application utilisée pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Contactez un agent de soutien informatique au 418-656-2131 poste 3278 selon l'horaire en vigueur qui est disponible dans la section <i>Informations Générales</i> de ce site de cours. Pour télécharger l'application, rendez-vous à cette page .

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée.

Dans l'ensemble, la consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS. **Il existe toutefois certaines limites :**

- les appareils mobiles sous **Windows RT** et **BlackBerry** ne sont pas supportés;
- le contenu **Flash** n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de **glisser-déposer** n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

AIACH P., 1985, « Les voies de la médicalisation », dans: AIACH P., DELANOË, *L'ère de la médicalisation : ecce homo sanitas*, Anthropos/economica, Paris, 1998, 15-36.

BECKER H.S., *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris : Métailié, 1985.

ANDERSON E., 2012, « The Iconic Ghetto », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 642, n°1, 8-24.

BARRETT R., 1999, *La traite des fous. La construction sociale de la schizophrénie*, Le Plessis-Robinson : Les Empêcheurs de penser en rond, Institut Synthélabo, Chapitre 1.

BECKER H. 1985. « Le double sens d'outsiders », *Outsiders*, Paris : Métailié, 24-41.

BECKER, H. S., 1967, « Whose side are we on? », *Social Problems*, vol. 14, 239-247.

BLUMER H., 1971, « Social Problems as Collective Behavior », *Social Problems*, vol. 18, n°3, 298-306.

BOLTANSKI L., 1990, « Sociologie critique et sociologie de la critique », *Politix*, vol. 3, n°10-11, 124-124.

BOLTANSKI L., 2008, « Institutions et critiques sociales. Une approche pragmatique de la domination », *Tracés. Revue de sciences humaines*, n°8.

BONETTI M., 1993, « La construction des problèmes sociaux » dans : DE GAULEJAC V & ROY S. (dir.), *Sociologies cliniques* : Marseille : Éditions Hommes et perspectives.

CANGUILHEM, G., 1979 (1966), *Le normal et le pathologique*, Paris: PUF.

CASTEL R., 1983, « De la dangerosité au risque », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°47-48, 119-127.

CASTEL R., 1994, « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 22, 11-27.

CEFAI D., 1996, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, vol. 14, n°75, 43-66.

CHAMPAGNE P., 1991, « La construction médiatique des 'malaises sociaux' », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.90, 64-76.

COLLIN J., 2012, « Quand un non-problème devient problème: de la médicalisation à la pharmaceuticalisation », dans : ROY S., OTERO M. (dir.), *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui ? Repenser la non-conformité*, Montréal : PUQ, 185-205.

CONRAD P., 1992, « Médicalization and Social Control », *Annual Review of Sociology*, vol. 18, 209-232.

DORVIL H. & MAYER R. (dir.), 2001, *Problèmes sociaux. Théories et méthodologies. Tome I*, Québec : PUQ.

DORVIL H., 2013, « Chicago. L'école des problèmes sociaux d'hier à aujourd'hui », dans dans : OTERO M. et ROY S. (dir.), *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui ? Repenser la non-conformité*, Montréal : PUQ, 281-302

- DU BOIS W.E.B, « La préservation des races (1897) », *Raisons politiques* 2006/1 (no 21), p. 117-130.
- DUMONT F., LANGLOIS S., MARTIN Y. (dir.), 1994, *Traité des problèmes sociaux*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- EHRENBERG A., 2004, « Remarques pour éclaircir le concept de santé mentale », *Revue française des affaires sociales*, n°1, 77-88.
- EMERSON R. M., MESSINGER S.L., 1977, « The Micro-Politics of Trouble », *Social Problems* vol. 25, n°2, 121-134.
- FASSIN D., 1996, « Exclusion, underclass, marginalidad. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France, aux États-Unis et en Amérique latine », *Revue française de sociologie*, vol. 37, n° 1, 37-75.
- FASSIN D., 2009, « Les économies morales revisitées », *Annales HSS*, n° 6, 1237-1266.
- FASSIN D., 2009, « Une science sociale critique peut-elle être utile ? », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], n°9.
- FASSIN D., BOUAGGA Y., COUTANT I., EIDELIMAN J.-S., FERNANDEZ F., FISCHER N., KOBELINSKY C., MAKAREMI C., MAZOUZ S., ROUX S., 2013, *Juger, réprimer, accompagner: essai sur la morale de l'État*. Paris: éditions du Seuil.
- FERNANDEZ F., 2014, « La morale du shoot. Responsabiliser les injecteurs de drogues? », *Anthropologica*, Vol. 56, n°1, 205-216.
- FERNANDEZ F., 2010, *Emprises. Drogues, errance, prison : figures d'une expérience totale*, Bruxelles : Larcier et de Boeck, coll. Crimen.
- FERNANDEZ F., LEZE S., 2011, « Finding the moral heart of treatment: Mental health care in a French prison », *Social Science and Medicine*, vol.9, n°72, 1563- 1569
- FERNANDEZ F. , LEZE S., 2014 - « The Psychiatric Report as Moral Tool: A Case Study in a French District Court », *Social science and Medicine*, vol. 116, 41-48.
- FERNANDEZ F., LEZE S., STRAUSS H., 2010, « Comment évaluer une personne ? L'expertise judiciaire et ses usages moraux », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 128-129, 179-206.
- FOUCAULT M., 1976, « Alternatives à la prison. Diffusion ou décroissance du contrôle social », Conférence à l'Université de Montréal », *Criminologie*, vol. 36, n° 1, 13-35.
- FOUCAULT M., 1977, « La vie des hommes infâmes », *Les Cahiers du chemin*, n° 29, 12-29.
- GRAFMEYER Y., JOSEPH I., 1990, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris : Aubier.
- GUSFIELD J., 2012 (1989), « Significations disputées. Contester la propriété et l'autorité des problèmes sociaux » in CEFAL D., TERZI C., *L'expérience des problèmes publics*, Paris : EHESS, 109-132.
- HACKING I., 2001, « La folie, biologique ou construite ? » dans: *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, Paris : La découverte, Chapitre 4.
- HACKING I., 2002, *Les Fous voyageurs*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, Chapitre 1.
- HUBERT M., « L'approche constructiviste appliquée à la sociologie des problèmes sociaux : éléments d'un débat », *Recherches sociologiques*, vol.XXII, n°1-2, 21-32.
- KIROUAC L., NAMIAN, D., 2010, «De l'injonction à la dévolution : les effets dommageables de la responsabilisation. L'exemple de la dépression», *La Domination au travail. Des conceptions totalisantes à la diversification des formes de domination*, Québec : PUQ, 35-52.
- KITSUSE J.I., IBARA P.R., 1993, Vernacular constituents of moral discourse: an interactionist proposal for the study of social problems, dans: MILLER G. (dir.), *Constructionist controversies - Issues in social problem theory*, New York : Aldyne De Gniyter, 21-54.
- LABERGE D., LANDREVILLE P. « La judiciarisation des problèmes sociaux », dans : DUMONT F., LANGLOIS S., MARTIN Y. (dir.), 1994, *Traité des problèmes sociaux*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1053-1066
- LABERGE D., ROY S., 1994, « Interroger l'itinérance : stratégies et débats de recherche », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 22, 93-112.
- LAMONT et al., 2013, « Réactions à la discrimination raciale et résilience sociale dans le contexte néolibéral aux Etats-Unis », *Informations sociales*, n°177, 76-84.
- LANGLOIS S., 1994. « Fragmentation des problèmes sociaux », dans : DUMONT F., LANGLOIS S., MARTIN Y. (dir.), 1994, *Traité des problèmes sociaux*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1107-1127.

- LENOIR R., 1989, « Objet sociologique et problème social » dans : Champagne P., *Initiation à la pratique sociologique*, Paris : Éditions Bordas, 53-100.
- LESEMANN F., 1994, « La pauvreté - Aspects sociaux », dans : DUMONT F., LANGLOIS S., MARTIN Y. (dir.), 1994, *Traité des problèmes sociaux*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 581-604.
- LEVASSEUR C. 1995. « Gouverner l'insécurité sociale », *Lien social et politiques*, n° 33, 47-60.
- MARTUCELLI D., 2004, « *Figures de la domination* », *Revue française de sociologie*, n° 45-3, 469-497.
- MAYER R., 2001, « Le constructivisme et les problèmes sociaux », dans DORVIL H. & MAYER R. (dir.), *Problèmes sociaux. Théories et méthodologies. Tome I*, Québec : PUQ, 112-134
- McALL C., 1994, « Racisme et ségrégation ethnique », dans DUMONT F., LANGLOIS S., MARTIN Y. (dir.), 1994, *Traité des problèmes sociaux*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 655-672
- MERTON R. K., 1976, « The sociology of social problems » dans : *Contemporary social problems* New York : Harcourt, 3-43.
- NAMIAN D., 2012, « Un système 'où l'errance vit' », dans : *Entre itinérance et fin de vie. Sociologie de la vie moindre*, Montréal : PUQ.
- NAMIAN D., 2013, « La politique de présentation des problèmes sociaux : de l'ironie au transfert », dans : ROY S., OTERO M. (dir.) *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui?*, Montréal : PUQ,
- NAMIAN D., 2014, « L'errance à l'heure de la « cinétique politique » : du nomadisme à l'immobilisme des corps », *Pensée plurielle*, n° 35, 33-42
- OTERO, M. 2012. « Repenser les problèmes sociaux », *SociologieS* [En ligne]. URL : <http://sociologies.revues.org/4145>
- PELCHAT Y., GAGNON E., THOMASSIN A., 2006, *Sanitarisation et construction de l'exclusion sociale*, *Lien social et Politiques*, n°55, 55-66.
- POUPART J., 2001, « D'une conception constructiviste de la déviance à l'étude des carrières dites déviantes » dans DORVIL H., MAYER R. (dir.), *Problèmes sociaux : théories et méthodes. Tome I*, Québec : PUQ, 79-110.
- RHODES L.A., 2001, « Toward an Anthropology of Prisons », *Annual Review of Anthropology*, Vol. 30: 65-83.
- ROY S., OTERO M. (dir.), 2013, *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui: repenser la non-conformité*. Québec: PUQ.
- ROY, S., HURTUBISE, R., 2013, « L'étude des problèmes sociaux : entre stagnation et renouvellement » dans : ROY S., OTERO M (dir.), *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui?*, Montréal : PUQ, 317- 332
- RUBINGTON E., WEINBERG M., 1989, *The Study of Social Problems : Six Perspectives*, New York : Oxford University Press.
- SCHEPER-HUGHES N., 1995, « The primacy of the ethical. Propositions for a militant anthropology », *Current Anthropology*, vol. 36, n° 3, 409-420.
- SCOTT J. C., 2006, « Infra-politique des groupes subalternes », *Vacarme*, n° 36, 25-29.
- SIMMEL G., 2013, « Le pauvre », in : *Sociologie Études sur les formes de la socialisation*, Paris : PUF, chapitre VII.
- SOULET M.H, 2005, « La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique », *Pensée plurielle*, n°10.
- SPECTOR M. & KITSUSE J, 1987, *Constructing Social Problems*, New York : Aldine de Gruyter.
- SPECTOR M. & KITSUSE J., 1973, « Social Problems : A Reformulation », *Social Problems*, vol. 21, n°2, 145-159.
- SUISSA J.A., 2013, «Addictions et surmédicalisation du social : contexte et pistes de réflexion.» *Psychotropes. Revue internationale des toxicomanies*, vol. 34, n°3-4, 145-165.
- WACQUANT L., 1996, « L'underclass urbain dans l'imaginaire social et scientifique américain », dans : PAUGAM S., *L'Exclusion. L'état des savoirs*, Paris : La Découverte, 248-262.
- WACQUANT L., 2005, « Les deux visages du ghetto. Construire un concept sociologique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°160, 4-21.
- WACQUANT L., 2010, « La fabrique de l'Etat néolibéral : "workfare", "prisonfare" et insécurité sociale », *Civilisations*, n°59, 151-173.

WIRTH L., 1940, « Ideological Aspects of Social Disorganization », *American Sociological Review*, vol. 5, n°4, 472-482.

ZOLA, I.K., 1972, « Medicine as an Institution of Social Control », *Sociological Review*, n°20, 487-504.